

PROTÉGER CONTRE L'INSTABILITÉ DES PRIX AGRICOLES

La **volatilité des prix** pose d'importants problèmes aux pays en développement, en pénalisant les consommateurs lorsque les prix augmentent, les producteurs lorsqu'ils baissent, et en créant une incertitude **défavorable** aux décisions d'investissements, à l'accroissement de la production et de la productivité et, en définitive, **au développement agricole**. La gestion du risque, particulièrement dans ces pays, concerne également d'autres risques, comme la sécheresse, les inondations, le changement climatique...

Les outils de gestion du risque adossés au marché, comme les couvertures physiques ou financières du risque-prix des matières premières, les instruments d'assurance et de garantie ainsi que les prêts contractuels peuvent jouer un rôle important pour aider les pays et les populations les plus vulnérables à atténuer et à gérer ces risques. Pour autant, chaque pays, chaque entreprise, chaque exploitation doit faire face à une situation spécifique et il n'existe pas d'instrument unique capable de répondre à tous les besoins.

Le G20 a souhaité développer **des mesures concrètes pour aider les pays et les populations les plus vulnérables** :

- **intégrer l'analyse et la gestion des risques** aux politiques agricoles et de sécurité alimentaire. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a élaboré une feuille de route pour la mise en place d'un projet pilote pour intégrer une analyse et des stratégies de gestion des risques dans le cadre du programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP). Le Programme alimentaire mondial (PAM) est invité à se doter d'une stratégie de gestion du risque prix ;
- **développer des outils de gestion du risque** : les Banques multilatérales de développement (BMD¹) ont réalisé un état des lieux des instruments existants (stratégie de couverture des agences humanitaires, achats anticipés, mécanismes contra-cyclique, assurances climat, contractualisation, assurance récolte...). Dans ce cadre, la Société financière internationale (SFI) développe un projet pilote d'instruments de gestion du risque prix (*Agricultural Price Risk Management – APRM*) en Amérique latine, avec une extension en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe de l'Est ;
- **mettre en place un mécanisme de conseil en gestion du risque** pour les clients des pays en développement par les banques multilatérales et régionales et les agences bilatérales de

1. Banque mondiale, Banque africaine de développement (BAfD), Banque asiatique de développement (BAsD), Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), Banque interaméricaine de développement (BIAD), Banque islamique de développement (BIsD).



développement, afin de mettre en réseau les différents acteurs et leurs expériences. Cette plateforme, constituée dans un premier temps par la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Agence française de développement (AFD), devrait également contribuer au renforcement des capacités dans les pays en développement pour la gestion du risque.